

TRAVAUX SOUS TENSION EN BT SUR LES OUVRAGES Recyclage

Module « Émergence » + Module « Aérien » + Module « Terminal Individuel »

Formation agréée par le Comité des Travaux Sous Tension sous la codification
TST BT – EME + AER + TER IND

La recommandation du CTST aux employeurs de personnels qui travaillent sous tension en BT sur les Ouvrages de distribution d'Énergie électriques est téléchargeable sur <https://www.comite-tst.com>

Objectif :	Actualiser et maintenir les compétences nécessaires pour préparer et réaliser, dans les règles de l'art et en toute sécurité, des activités spécifiques sous tension sur : <ul style="list-style-type: none">• Des ouvrages de type « Aérien » de distribution publique, de branchements aéro-souterrain et d'éclairage public,• Des conducteurs à isolation synthétique en émergence de sections supérieures à 35 mm²,• Des ouvrages de type « Terminal Individuel ».
Public concerné :	Personnes pratiquant des travaux sous tension BT et pour lesquelles leur employeur s'engage par écrit sur le respect des conditions et prérequis.
Prérequis :	Savoir lire, écrire et parler le français (<i>formation adaptée possible sous condition</i>). Être habilité aux travaux sous tension et pratiquer régulièrement les TST BT sur les ouvrages concernés « interruption de pratique < 2 ans ». La présentation du titre d'habilitation du stagiaire conditionnera l'accès au module de recyclage dans les types d'ouvrages concernés. La participation à la formation nécessite d'être en possession des EPI adaptés aux travaux visés. Ces prérequis seront vérifiés en début de stage et conditionneront la poursuite de la formation. Des tests théorique et pratique participeront à cette vérification.
Durée :	4 jours en continu (28 heures).
Pédagogie :	La progression pédagogique s'appuie sur la présentation de la réglementation et des exercices d'application pour des opérations simples réalisée par des formateurs formés et qualifiés dans le domaine de l'électricité et de la maîtrise des risques. 50 % du temps est consacré à des travaux pratiques.
Évaluation des acquis :	Grille d'évaluation CTST
Outils pédagogiques :	Salle de cours équipée, plateforme TST BT et outillages spécifiques agréés.
Accessibilité :	En cas de restriction médicale ou autres restrictions, un plan de compensation individuel pourra être mis en œuvre en amont de l'inscription, sur demande et sur validation de la faisabilité technique.
Dotation du stagiaire :	Documents, vêtements et EPI nécessaires voir la liste détaillée page 3.
Documents de fin de formation :	Attestation de formation et attestation du professionnalisme.
Lieu :	Site FORMAPELEC agréé par le CTST.

CONTENU DU STAGE

1 – Déroulé du recyclage

- Tour de table - attentes et expériences des stagiaires.
- Présentation de l'accidentologie TST BT.
- Un apport sur les CET BT est fait lors des exercices ou du débriefing.
- Chaque exercice est précédé de la réalisation d'une préparation et de la validation d'un processus opératoire.

2 – Travaux pratiques

Exercices imposés

- Confection ou réfection d'une extrémité de câble réseau sous tension et raccordement.
- Raccorder / débrancher un branchement sur un réseau nu par la méthode de travail à distance.
- Raccorder des câbles isolés torsadés de réseau sur un réseau nu.
- Remplacement d'un appareil avec conducteur neutre non interruptible.

Exercices optionnels

(Modifiables en fonction de la demande de l'employeur et du diagnostic établi par le formateur lors du premier exercice de mise en situation)

- Connexion et déconnexion sous tension d'un matériel en FT (par ex Shunt, commutateur réseau.).
- Mise en œuvre d'une EJAS sous tension.
- Remplacement d'un panneau de comptage monophasé par sectionnement.
- Préparation d'une extrémité réseau hors tension et raccordement sur grille sous tension (avec préparation d'une 2^{ème} extrémité).
- Connexion / déconnexion d'un câble d'alimentation d'un coffret de protection d'un foyer d'éclairage public par la méthode de travail au contact.
- Connexion et déconnexion d'un CCPI type panneau de comptage.

Remarques : Une évaluation sur la connaissance des procédures et sur la pratique est réalisée lors des différentes mises en situation.

DOCUMENTS À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- Bulletin d'inscription avec engagement écrit de l'employeur, précisant que le personnel inscrit satisfait aux prérequis fixés par le Comité des Travaux Sous Tension.

DOCUMENTS QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE LE STAGE

- CPP RE (recommandé).
- Titre d'habilitation électrique d'indice « T » sur les ouvrages « **Émergence** » + « **Aérien** » + « **Terminal Individuel** ».

VÊTEMENTS ET EPI QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE LE STAGE

- Vêtements de travail (couvrant les bras et les jambes, non propagateur de la flamme et ne comportant pas de pièces conductrices, NF EN 61482-2 et NF EN ISO 14116).
- Vêtement de pluie.
- Paire de chaussures de sécurité et / ou bottes (NF EN ISO 20345).
- Casque d'électricien avec jugulaire (NF EN 397) et équipement de protection oculaire et faciale (NF EN 166).
- Paire de gants composites (à la taille du stagiaire, NF EN 60903 classe 00 ou 0).

ou

- Paire de gants isolants 500 V en latex pour électricien (à la taille du stagiaire, NF EN 60903 classe 00 ou 0).

+

- Paire de surgants pour électricien en cuir à crispin (à la taille du stagiaire, NF EN 388).

- Paire de gants de manutention (à la taille du stagiaire).

- Pour l'ascension des supports : Harnais-ceinture ou un harnais de sécurité équipé, conforme aux normes en vigueur (longe de maintien au poste de travail de **4 m**, longe d'antichute équipée d'un absorbeur d'énergie, anneau de sangle **1,20 m** pour création d'un point d'ancrage fiable, sacoche à outils).